

De quoi parle-t-on ?

Le contrat RC Pro **Médias et Industries Culturelles** permet de protéger les professionnels des médias, événementiel, culture et audiovisuel contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de leur entreprise face à des risques majeurs.

Plus précisément, le volet « **Média, journalisme, éditeur et diffuseur de contenu** » a vocation à protéger les professionnels de l'édition/diffusion de contenu et du journalisme en considération notamment de leurs obligations en matière de droit de la presse et de la propriété intellectuelle.

De qui parle-t-on ?

Professionnels et entreprises

- De toutes tailles, **jusqu'à 1Md€ de chiffre d'affaires**
- Preneur d'assurance situé en **France**, Filiales **Monde entier**

Quelles sont les activités couvertes par le contrat Hiscox ?

Activités « cibles »	Activités « exclues »
<p>Editeur de contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journaux quotidiens et hebdomadaires • Journaux locaux, régionaux et nationaux • Magazines et presse spécialisée • Livres, dictionnaires et romans • Edition de contenu sur Internet <p>Diffuseur de contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaînes de télévision nationales et régionales • Web TV (YouTube®, Dailymotion® etc...) • Stations de Radio/ Web Radio • Podcast • Plateforme de streaming <p>Média et journalisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agence de presse spécialisée • Attaché de presse • Blogueur/ influenceur • Edition et publication de journaux d'information • Edition et publication de magazines, revues, livres professionnels • Rédaction d'articles de presse et de contenu • Journaliste (hors reporter d'image) / Pigiste 	<ul style="list-style-type: none"> • Presse d'investigation • Presse people • Agence de notation financière • Site de comparateur de prix ou de services

2 typologies d'offre

Extranet MyHiscox :

- Activités étendues
- CA maximum 5M€
- Limite de garanties : 3M€
- Garanties standards

Souscription sur-mesure :

- Toutes activités
- Toute taille d'entreprises
- Garanties sur-mesure
- Couverture large et montants de garantie adaptés

Quelles sont les principales garanties du contrat Hiscox ?

RC professionnelle	Garanties « Avantage Plus »	Garantie optionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels • Dommages matériels • Manquement contractuel et faute professionnelle • Violation des droits de propriété intellectuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte à votre réputation • Remplacement d'un homme clé • Contestation de créance 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection juridique

Principaux frais pris en charge

- Frais de défense
- Dommages et intérêts
- Frais additionnels et correctifs
- Remboursement des frais engagés dans le cadre des garanties « Avantage Plus »

Exemples de mise en cause possible

Responsabilité Civile Professionnelle

- **Attaque en diffamation** d'un quotidien local par un concurrent suite à la publication d'un article.
- Les visages des enfants d'une personne publique montrés non cachés lors d'une émission sur une web télé sans avoir obtenu son consentement au préalable.
- **Violation du droit d'auteur** d'un photographe d'acteur par un site web dédié au cinéma souhaitant illustrer son contenu.
- **Dénigrement** d'une entreprise lors d'une émission-radio en direct par un auditeur. La chaîne de radio est mise en cause par l'entreprise pour dénigrement suite à la diffusion du témoignage de cet auditeur.

Garanties Avantages Plus :

- **Propos négatifs tenus publiquement par le client d'un assuré** nécessitant des frais de restauration de son image.
- **Remise en cause par un mandataire judiciaire** d'un paiement reçu par l'assuré avant la procédure collective d'un de ses clients (créance contestée).

Pourquoi choisir Hiscox ?

Expertise

- Plus de 15 ans d'expérience sur le marché français dans les métiers de la presse et de l'édition ; de l'audiovisuel et des industries culturelles

Produit

- Garantie « Tous sauf » sans sous-limite
- Une couverture étendue des atteintes à la propriété intellectuelle et à la vie privée
- Garanties "dommages" intégrées d'office (« Avantages Plus »)

Équipe

- Disponibilité, réactivité des équipes de souscription et de gestion
- Haute qualité de gestion des sinistres
- Outil de souscription en ligne performant : MyHiscox

Comment aller plus loin dans / améliorer / compléter la protection de vos assurés ?

Hiscox vous permet de souscrire de manière modulaire, c'est-à-dire de proposer un contrat global, régi par des Conditions Générales communes et composé de modules autonomes, pouvant être souscrits ou résiliés séparément (RC Pro, RC Exploitation, Cyber, Responsabilité des Dirigeants, Locaux professionnels, Matériel informatique).

Quelles questions peut vous poser un assuré/prospect ?

Dans le cas d'une condamnation pénale pour un délit de presse, est ce que Hiscox prend en charge des frais de défense ?

Oui, les frais de défense et dommages et intérêt sont pris en charge. Toutefois l'amende reste à charge.

Est-ce que les frais d'insertion de la condamnation peuvent être pris en charge par Hiscox ?

Oui, si la garantie est prévue au contrat

Le saviez-vous ?

- **35%** des français écoutent des contenus audio via internet
- **Seuls 18%** des bloggeurs/ influenceurs gagnent plus de 5 000€ par an
- **220 millions** de personnes sont abonnés à Netflix dans le monde
- **16,87 millions** de français sont abonnés à une plateforme de streaming audio en 2022*

Sources : CREDOC, Baromètre du numérique, 2022 / Statista Digital Market Insights; 2017-2022/ les influenceurs et les marques 2023/ Netflix T2 2022